

Service de la Politique de la Ville - Contrat de Ville 2000/2006 - Programme 2000 - Adoption du programme et sollicitation des financeurs

M. LE MAIRE, Rapporteur : Par délibération du 13 décembre 1999, le Conseil Municipal adoptait le projet de convention cadre du Contrat de Ville 2000/2006.

Ce document, conjointement élaboré par l'Etat et la Ville a été soumis à différents partenaires pour signature : Région, Département, District, CDC, FAS, CAF, Organismes logeurs.

La signature collective du Contrat de Ville devrait intervenir à l'automne et concerne à la fois la convention cadre d'orientation générale et la déclinaison par quartier sous forme de conventions territoriales.

Depuis janvier 2000, l'Etat et la Ville, en collaboration avec les partenaires sollicités pour signature, ont élaboré un programme d'actions pour l'année 2000 sur les trois objectifs prioritaires affirmés dans le Contrat de Ville :

- Economie/Emploi
- Renouvellement Urbain/Habitat
- Vie Sociale des Quartiers

Dans les sites prioritaires, Planoise, Montrapon, Clairs-Soleils, la Grette, Saint-Ferjeux et Palente-Orchamps, des réunions ont permis de présenter les orientations de la Politique de la Ville aux différents acteurs en les invitant à proposer des projets s'inscrivant dans les priorités thématiques.

Les dossiers reçus ont fait l'objet d'une instruction conjointe des services de l'Etat et de la Ville dans le cadre de l'équipe d'animation du Contrat de Ville.

Le Fonds d'Action Sociale, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Caisse d'Allocations Familiales et les organismes logeurs ont également participé à cette phase d'instruction.

Les tableaux ci-après présentent l'état des propositions arrêtées par un Comité de Programmation réuni en Préfecture le 26 mai 2000.

Une programmation complémentaire sera élaborée à l'automne pour tenir compte des dossiers en instance ou de nouveaux projets pour l'année 2000.

Cette première programmation 2000 est constituée d'environ 70 actions pour un montant total de 22,8 millions de francs.

La participation estimée de la Ville s'établit à 6,9 millions inscrits au BP des différentes délégations concernées.

La participation de l'Etat au titre du Fonds Interministériel pour la Ville s'établit à 3,8 millions de francs.

Volet Economie/Emploi

Les actions concrétisent les deux priorités inscrites au Contrat de Ville :

*** favoriser le développement d'activités dans les quartiers d'habitat social :**

- poursuite de l'action sur Clairs-Soleils avec la Boutique de Gestion
- étude et mise en oeuvre du transfert sur Planoise et Palente-Orchamps de ce principe de pépinière éclatée
- étude sur les services de proximité

*** favoriser l'accès à l'emploi pour les publics en difficulté :**

- constitution de réseau-emploi dans les quartiers : correspondants emploi-formation, accompagnement à l'emploi, parrainage,...
- mobilisation des acteurs de l'insertion par l'économique
- lutte contre la discrimination face à l'emploi.

Volet Renouvellement Urbain/Habitat

La programmation 2000 du Contrat de Ville est complétée pour ce volet par le programme ORU «Opération de Renouvellement Urbain» qui fait l'objet d'une présentation dans une délibération particulière et pour lequel la Ville sollicite un financement supplémentaire de l'Etat et des partenaires.

Au titre du programme 2000, figurent :

- les opérations préalables aux opérations de renouvellement urbain, notamment sur la cité Acacias, rue Pesty (relogement) et Clairs-Soleils (études)
- les actions entreprises pour l'évaluation de la vie quotidienne dans les quartiers au titre de la gestion urbaine de proximité, notamment avec l'implication de la Régie des Quartiers pour permettre la participation des habitants.

Volet Vie Sociale des Quartiers

Le Contrat de Ville a souhaité conserver un haut degré de mobilisation des acteurs et des habitants dans les quartiers en apportant son soutien à de nombreuses initiatives et à l'action quotidienne des associations.

Par ailleurs, comme le précisait la convention cadre du Contrat de Ville, les procédures contractuelles Contrat Local de Sécurité et Contrat Educatif Local font partie intégrante du Contrat de Ville et en représentent les volets «Prévention/Sécurité» et «Action Educative».

Prévention/Sécurité

La programmation a fait l'objet d'une validation du Comité de Pilotage du Contrat Local de Sécurité.

- Co-production de la sécurité : Observatoire de la Sécurité, enquête, amélioration de l'éclairage public

- lutte contre la toxicomanie : centre de soins Solea et prévention primaire Réseau 25

- Aide à la réinsertion : association d'Aide Aux Détenus (2AD)

- aide aux victimes : association AAVI

- Lutte contre la violence et l'incivilité par l'action éducative.

Action éducative : Contrat Educatif Local

Les actions ont été retenues au titre du Contrat Educatif Local qui font l'objet d'une délibération particulière.

Volet Vie Sociale des Quartiers

Le Contrat de Ville apporte son soutien aux associations d'habitants (Réseaux d'échanges, Palmeraie, Brulard 2000, AVEC, Miel d'Acacias, Or'Ange,...) et aux initiatives favorisant leur mobilisation (fêtes de quartiers, journaux,...)

Fonds d'Aide au Sport

Les clubs sportifs intervenant dans les quartiers bénéficient d'un soutien spécifique sur la base de critères :

- accessibilité
- implication dans la vie du quartier
- formation des cadres
- éducation à l'esprit sportif

Fonds d'Interventions Culturelles

Des actions proposées par le secteur culturel de la Ville avec des partenaires (MJC Palente) mobilisant des partenaires culturels en collaboration avec des structures de quartier :

- résidence d'artistes à Brulard
- un été au cinéma
- animations avec l'Orchestre Municipal
- parade Hip-Hop
- résidence d'une troupe théâtrale à Palente avec la MJC

Jeunesse

Sont notamment retenus au programme 2000 les critères du secteur Politique de la Ville de rapprochement de jeunes de quartier et des institutions : Cinemagin', Raid Quart, A Tire d'Aile,...

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la programmation 2000 du Contrat de Ville et son plan de financement,

- d'autoriser M. le Maire à :

* solliciter les participations de l'Etat, de la Région, du Département, de la CAF, de la Caisse des Dépôts et Consignations, du FAS, du District et des organismes logeurs,

* réaffecter aux Maîtres d'Ouvrage désignés dans les décisions attributives communiquées par les financeurs, la part qui leur revient après encaissement par la Ville et inscription par décision modificative au budget de l'exercice courant,

* signer les conventions à intervenir avec les différents partenaires.

Programmation - Contrat de Ville de Besançon 2000

Volet Economie-Emploi

Quartiers	Maitre d'ouvrage	Ville	Etat FIV	Etat autres serv.	Région	Département	FAS	CAF Subv.	CAF Prest.	CDC	District	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	Total
1) Développement de l'activité et de l'emploi dans les quartiers																
Clairs-Soleils	Accompagnement à la création d'activités	Ville de Besançon	50 000	50 000												100 000
Planoise/Orchamps	Création d'activités	Ville de Besançon	50 000	50 000												100 000
Tous quartiers	Etude services de proximité	Ville de Besançon	200 000	100 000	100 000						20 000			80 000		500 000
Tous quartiers	Développement de services aux particuliers	Proxim services	Dossier en attente													
Tous quartiers	Garde d'enfants	Proxim services	Dossier en attente													
2) Favoriser l'accès à l'emploi																
2.1. Réseaux de quartier																
Tous quartiers	Correspondants emploi-formation	Mission Locale	170 000	340 000	220 000											730 000
Saint-Ferjeux	Accompagnement à l'emploi	Comité de Quartier St-Ferjeux	6 300	6 300												12 600

Volet Economie-Emploi (suite)

		Maitre d'ouvrage	Ville	Etat FIV	Etat autres serv.	Région	Département	FAS	CAF Subv.	CAF Prest.	CDC	District	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	Total
2.) Favoriser l'accès à l'emploi (suite)																	
2.2. Accompagnement																	
Tous quartiers	Entretien conseils diagnostics accompagnement	Intermed	50 000	50 000											101 000		201 000
Tous quartiers	Réseau parrainage	Mission Locale	20 000	20 000													40 000
Tous quartiers	Groupe de parole	CIDF	20 000		40 000				10 000						8 000		78 000
2.3. Insertion																	
Tous quartiers	Chantier d'Insertion Décoration	Alternatives Chantiers	300 000		823 060	75 600									120 000	298 256	1 616 916
Planoise	Remise en peinture de la cage d'escaliers 30, rue de Savoie	Régie des Quartiers	Dossier en attente														
Palente	Remise en peinture de la cage d'escaliers 1-5, rue des Coquelicots	Régie des Quartiers	Dossier en attente														
Tous quartiers	Environnement	Réseau de Coccagne	Dossier refusé														

Volet Economie-Emploi (suite)

		Maître d'ouvrage	Ville	Etat FIV	Etat autres serv.	Région	Département	FAS	CAF Subv.	CAF Prest.	CDC	District	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	Total	
2) Favoriser l'accès à l'emploi (suite)																		
2.3. Insertion (suite)																		
Tous quartiers	Lutte contre l'illettrisme	BTS Le Roseau	Dossier en attente															
Saint-Ferjeux	Chantier d'insertion	Comité de Quartier Saint-Ferjeux	Dossier en attente															
2.4. Lutte/discrimination																		
Tous quartiers	Dispositif de soutien contre la discrimination	FRATE	100 000	15 000	35 000	201 600		140 400							100 000			592 000
Total			966 300	581 300	1 048 060	497 200	0	140 400	10 000	0	20 000	0	0	0	409 000	298 256	3 970 516	

Volet Aménagement urbain/habitat

Quartiers	Maitre d'ouvrage	Ville	Etat FIV	Etat autres serv.	Région	Département	FAS	CAF Subv.	CAF Prest.	CDC	District	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	Total TTC	
Etudes liées aux opérations de renouvellement urbain																	
Clairs-Soleils	Renouvellement urbain Clairs-Soleils - Etudes diagnostic préalables	Ville de Besançon	150 000	100 000		à fixer	à fixer				à fixer					250 000	
Clairs-Soleils	Renouvellement urbain Clairs-Soleils - Expertise technique préalable	OPM	40 000													40 000	
Acacias - Saint-Ferjeux	Restructuration de la Cité des Acacias - MOS relogement des locataires	Ville de Besançon	100 000	120 000		à fixer	à fixer				à fixer					220 000	
Planoise	Renouvellement urbain de l'îlot Tripode Cologne - Etude préalable	Ville de Besançon	à étudier			à fixer	à fixer				à fixer						
Planoise	Réhabilitation immeuble SAFC Ile de France - Diagnostic social	Ville de Besançon	50 000	50 000												100 000	
Planoise	Réhabilitation immeuble SAFC Ile de France - Remobilisation des locataires	SAFC	à étudier avec le précédent														

Volet Aménagement urbain/habitat (suite)

Quartiers		Maître d'ouvrage	Ville	Etat FIV	Etat autres serv.	Région	Département	FAS	CAF Subv.	CAF Prest.	CDC	District	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	Total TTC	
Etudes liées aux opérations de renouvellement urbain (suite)																		
Planoise	Renouvellement urbain ZAC - Etude préalable à la vente îlot Van Gogh	SAFC	à étudier en inter-organisme															
Montraçon	Renouvellement urbain ZAC de l'îlot Bouloie - Etude pré-opérationnelle	SAFC	à étudier															
Patente	Renouvellement urbain de l'îlot Scaremberg-Gounod-Dahlias - Etude préalable	SAFC	à étudier															
Patente	Renouvellement urbain de l'îlot Scaremberg-Gounod-Dahlias - Traitement des familles à multi-handicaps de Gounod	SAFC	Traitement cadre Accord collectif															

Volet Aménagement urbain/habitat (suite)

Quartiers	Maitre d'ouvrage	Ville	Etat FIV	Etat autres serv.	Région	Département	FAS	CAF Subv.	CAF Prest.	CDC	District	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	Total TTC
Amélioration de l'entretien quotidien dans les quartiers																
Tous quartiers	Gestion urbaine de proximité	Ville de Besançon	250 000	250 000												500 000
Tous quartiers	Amélioration de la présence de proximité du bailleur par une professionnalisation des métiers de la propreté	SAFC	à étudier													
Tous quartiers	Amélioration des relations bailleurs/habitants - Adaptation des pratiques des personnels de proximité	SAFC	à étudier													
Total			590 000	300 000	220 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 1 110 000

Contrat de Ville de Besançon 2000

Quartiers	Maître d'ouvrage	Ville	Etat FIV	Etat autres serv.	Région	Département	FAS	CAF Subv.	CAF Prest.	CDC	District	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	Total
Animation du dispositif Contrat de Ville																
Saint-Ferjeux	Dispositif référent Saint-Ferjeux	50 000	50 000													100 000
Palente	Dispositif référent Palente	50 000	50 000													100 000
Tous quartiers	Animation du dispositif «Contrat de Ville» - Postes de chargés de mission	200 000	200 000													400 000
Total		300 000	300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	600 000

Volet Vie Sociale des Quartiers

Quartiers	Maître d'ouvrage	Ville	Etat FIV	Etat autres serv.	Région	Département	FAS	CAF Subv.	CAF Prest.	CDC	District	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	Total	
Prévention/sécurité : Programme du Contrat Local de Sécurité																	
<i>Co-production de la Sécurité</i>																	
Tous quartiers	Enquête/insécurité	Ville de Besançon	15 000	15 000													30 000
Tous quartiers	Observatoire de la Sécurité	Ville de Besançon	16 000	16 000													32 000
Tous quartiers	Eclairage public	Ville de Besançon	300 000	300 000													600 000
<i>Prévention spécialisée dans les quartiers</i>																	
Montrapon	Rond-point - Rénovation du local	Ville de Besançon	37 700	42 000													79 700
<i>Lutte contre la toxicomanie</i>																	
Tous quartiers	Prévention primaire de toxicomanie	Réseau 25	65 000	65 000	150 000	11 000								45 000	1 000		337 000
Tous quartiers	Centre de Soins pour toxicomanes	Soléa	100 000	200 000	1 365 000	390 000								267 915			2 322 915
<i>Aide à la réinsertion</i>																	
Tous quartiers	Développement des activités socio-éducatives- Bibliothèque, atelier théâtre danse	2 AD	36 680	36 680	34 000	20 000								37 000			164 360

Volet Vie Sociale des Quartiers

Quartiers	Maître d'ouvrage	Ville	Etat FIV	Etat autres serv.	Région	Département	FAS	CAF Subv.	CAF Prest.	CDC	District	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	Total
<i>Aide à la réinsertion (suite)</i>																
Tous quartiers	Mouvement du Nid	10 000	10 000	20 000												40 000
<i>Aide Aux Victimes</i>																
Tous quartiers	Association AAVI - Siège général	29 000					50 000									79 000
Tous quartiers	Permanence quartiers et Réseaux de Victimologie	100 239	100 239													200 478
<i>Action Educative : lutte contre la violence et l'incivilité</i>																
Tous quartiers	Association Croq-Livre	10 000	25 000	20 000	15 000	20 000	10 000									100 000
Tous quartiers	CTB	15 000	15 000											10 000		40 000
Planoise	Collège Diderot	4 400	10 000	17 500												31 900
Total		739 019	834 919	1 606 500	15 000	441 000	60 000	0	0	0	0	0	0	0 359 915	1 000	4 057 353

Volet Action Educative du Contrat de Ville

Il correspond à la programmation du Contrat Educatif Local qui fait l'objet d'une délibération particulière.

Volet Vie sociale des Quartiers

Quartiers	Maître d'ouvrage	Ville	Etat FIV	Etat autres serv.	Région	Département	FAS	CAF Subv.	CAF Prest.	CDC	District	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	Total TTC
<i>Aide aux Associations/Initiatives locales</i>																
Planoise	Intégrer et promouvoir par l'Echange Planoise	10 000	10 000				15 000	10 000						2 200	2 800	50 000
Planoise	Aide juridique par l'accès aux droits	40 000	20 000	136 600	5 000	5 000	80 000	10 000							23 400	320 000
Planoise	Participation à la fête de Planoise, manifestation culturelle, exposition de projets, publication de 2 bulletins annuels	13 000	12 000													25 000
Planoise	Citoyenneté et intégration	8 000	8 000				15 000								4 500	35 500
Planoise	Le journal du quartier, achats matériel	attendre dossier														
Clairs-Soleils	Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs Clairs-Soleils	12 800	4 000					5 000						3 700		25 500
Clairs-Soleils	Handball Club «Le Retour»	15 000	10 000											3 640	2 000	30 640

Volet Vie Sociale des Quartiers

Quartiers	Maitre d'ouvrage	Ville	Etat FIV	Etat autres serv.	Région	Département	FAS	CAF Subv.	CAF Prest.	CDC	District	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	Total TTC	
<i>Aide aux Associations/Initiatives locales (suite)</i>																	
La Grette	Emission Radio dans la cité «La Grette»	Radio Bip	8 000	7 500			6 000							10 750		39 250	
La Grette	Insertion sociale et intégration	La Palmeraie	20 000	138 000		30 000	110 000	20 000						32 700		350 700	
La Grette	Echange culturel et sportif Parents de la Grette	Parents de la Grette	8 500	5 000	1 000	1 000		1 000						15 100	39 800	72 900	
La Grette	Défense des locataires, conduite de projets d'action sociale et culturelle, favoriser l'échange entre les habitants et les générations	Brulard 2000	12 000	10 000		7 000									1 500	30 500	
Saint-Ferjeux	Fonctionnement politique et administratif, découvertes culturelles, formation	Miel d'Acacias	17 500	17 500		8 000	20 000	15 000						40 000		118 000	
Saint-Ferjeux	Activités conviviales pour adultes aux résidences Amitié	CQ Saint-Ferjeux	20 000	20 000		10 000										50 000	

Volet Vie Sociale des Quartiers

Quartiers	Maitre d'ouvrage	Ville	Etat FIV	Etat autres serv.	Région	Département	FAS	CAF Subv.	CAF Prest.	CDC	District	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	Total TTC
<i>Aide aux Associations/Initiatives locales (suite)</i>																
Orchamps/ Palente	Association Arc en Ciel	15 000	15 000			6 000	20 000	7 000						2 000	13 000	78 000
Palente	MJC Palente	25 000	25 000			30 000								25 500		105 500
Montrapon	APIM	31 250	31 250				11 000							18 500	5 735	97 735
Tous quartiers	CLCV	31 500	26 000	82 100			35 000							70 500	1 100	246 200
Tous quartiers	Or'Ange	196 400	80 000	465 000	20 000	15 000	120 000	55 000						116 000	75 000	1 142 400
Tous quartiers	Horizons Espace Croisière	10 000	10 000		5 000	5 000	10 000	5 000						26 950	39 750	111 700
Tous quartiers	CIDF	11 000	10 000	15 000			5 000							10 500		51 500
Total		504 950	317 250	849 200	31 000	117 000	447 000	128 000	0	0	0	0	0	378 040	208 585	2 981 025

Volet Vie Sociale des Quartiers

Quartiers	Maître d'ouvrage	Ville	Etat FIV	Etat autres serv.	Région	Département	FAS	CAF Subv.	CAF Prest.	CDC	District	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	Total TTC	
<i>Fonds d'Aide aux sports</i>																	
Palente	MJC Palente section Handball	4 500		20 000		3 500								23 900	67 500	119 400	
Orchamps	Gant d'Or Bisontin	4 500													18 420	22 920	
Orchamps	Espoir Jean Josselin	3 000	3 000			6 000						4 000		13 550	10 000	39 550	
Palente	Jeunes footballeurs de Palente Village	attendre septembre															
Orchamps/ Palente	Association Sportive Les Orchamps Palente	20 501	10 000	76 008			10 000					2 000		24 015	2 000	144 524	
Clairs-Soleils	Clairs-Soleils Handball Club	32 000	7 000			10 000								38 070	20 500	107 570	
La Grette	Football Association des Parents de la Grette	attendre décision après entretien avec les responsables et le référent quartier															
Planoise	Karaté Sport 25	attendre septembre															
Planoise/ Saint-Ferjeux	Association Sportive et Culturelle Football	5 000	5 000												120 000	130 000	

Volet Vie Sociale des Quartiers

Quartiers	Maitre d'ouvrage	Ville	Etat FIV	Etat autres serv.	Région	Département	FAS	CAF Subv.	CAF Prest.	CDC	District	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	Total TTC	
<i>Fonds d'Aide aux sports (suite)</i>																	
Tous quartiers	Comité du Doubs de Handball	2 000	2 000											5 900	5 000	14 900	
Tous quartiers	Casser n'est pas jouer	attendre septembre															
Tous quartiers	Activités multi-sports	5 000	10 000												36 000	51 000	
Total		76 501	37 000	96 008	0	19 500	10 000	0	0	0	0	6 000	0	105 435	279 420	629 864	

Volet Vie Sociale des Quartiers

Quartiers	Maître d'ouvrage	Ville	Etat FIV	Etat autres serv.	Région	Département	FAS	CAF Subv.	CAF Prest.	CDC	District	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	Total TTC
<i>Jeunesse</i>																
Amitié Saint-Ferjeux	Découverte du Vol Libre	17 500	17 500											42 900	5 000	82 900
Saint-Ferjeux	Animation des jeunes du quartier Rosemont/ Saint-Ferjeux	200 000	60 000	115 000			10 000		25 000						10 000	420 000
Tous quartiers	Projet Chantier International Mail 2000	15 000	15 000		15 000									98 000	12 000	155 000
Tous quartiers	4ème édition Raid-Quart	100 000	50 000				20 000							80 000		250 000
Tous quartiers	A Tire d'Aile	378 600	50 000			20 000	20 000							30 000		498 600
Tous quartiers	Chantiers de la Citoyenneté (Demo-Jeunes)	17 000	10 000											29 000		56 000
Tous quartiers	Cinémagin'	80 000	40 000											30 000		150 000
Total		808 100	242 500	115 000	15 000	20 000	50 000	0	25 000	0	0	0	0	309 900	27 000	1 612 500

Volet Vie Sociale des Quartiers

Quartiers	Maitre d'ouvrage	Ville	Etat FIV	Etat autres serv.	Région	Département	FAS	CAF Subv.	CAF Prest.	CDC	District	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	Total TTC	
<i>Fonds d'Action Culturelle</i>																	
Planoise	Le Grenier du Temps Perdu	Ville de Besançon	dossier à revoir en septembre														
Palente	Grand ramassage des peurs	MJC Palente	30 000	25 000	8 084									4 500			67 584
La Grette	Résidence d'artiste : fabrication maison	Ville de Besançon	85 000	75 000													160 000
Clairs-Soleils	Ateliers Clairs-Soleils 2000	Productions du Capricorne	dossier non retenu Ville				16 000										
Tous quartiers	Parade HIP-HOP	Ville de Besançon	275 000	80 000	30 000	20 000	30 000			10 000							495 000
Tous quartiers	Un été au cinéma	Ville de Besançon	30 000	30 000										20 000			80 000
Tous quartiers	Concerto pour public périphérique	Ville de Besançon	60 000	60 000													120 000
Tous quartiers	Street dance HIP-HOP	Satellite	dossier non retenu														
Total			480 000	270 000	58 084	30 000	46 000	0	0	10 000	0	0	0	24 500	0	0	922 584

Volet Vie Sociale des Quartiers

Quartiers	Maitre d'ouvrage	Ville	Etat FIV	Etat autres serv.	Région	Département	FAS	CAF Subv.	CAF Prest.	CDC	District	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	Total TTC	
<i>Développement des services publics</i>																	
Montrapon	Point Public Montrapon	Ville de Besançon	1 000 000	500 000													1 500 000
	Total	1 000 000	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 500 000

Volet Vie Sociale des Quartiers - Récapitulatif

Quartiers	Ville	Etat FIV	Etat autres serv.	Région	Département	FAS	CAF Subv.	CAF Prest.	CDC	District	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	Total TTC
Prévention/sécurité Programme du Contrat Local de Sécurité	739 019	834 919	1 606 500	15 000	441 000	60 000	0	0	0	0	0	0	359 915	1 000	4 057 353
Accompagnement scolaire - Action éducative/GEL	515 426	25 000	457 900	28 000	65 000	448 292	489 157	54 124	0	0	0	0	84 660	4 000	2 175 559
Action éducative/ CEL - Top Vacances été	254 876	141 676	119 343	0	5 000	30 000	300 199	191 031	0	0	0	0	52 135	301 606	1 395 866
Action éducative/ CEL - Top hors été	316 289	141 000	33 751	1 500	70 000	56 000	151 711	46 000	0	0	30 000	0	147 400	108 549	1 102 200
Action éducative et citoyenne	362 000	148 000	122 900	0	0	50 000	52 000	0	0	0	0	5 000	12 000	143 200	895 100
Aide aux associations/ Initiatives locales	504 950	317 250	849 200	31 000	117 000	447 000	128 000	0	0	0	0	0	378 040	208 585	2 981 025
Fonds d'aide aux sports	76 501	37 000	96 008	0	19 500	10 000	0	0	0	0	6 000	0	105 435	279 420	629 864
Jeunesse	808 100	242 500	115 000	15 000	20 000	50 000	0	25 000	0	0	0	0	309 900	27 000	1 612 500
Fonds d'Action Culturelle	480 000	270 000	58 094	30 000	20 000	46 000	0	0	10 000	0	0	0	24 500	0	922 584
Développement des services publics	1 000 000	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 500 000
Total	5 057 161	2 657 345	3 458 686	120 500	757 500	1 197 292	1 121 067	316 155	10 000	0	36 000	5 000	1 473 985	1 073 360	17 272 051

Contrat de Ville de Besançon 2000/2006 - Programme 2000 - Récapitulatif par thème

Récapitulation des actions Contrat de Ville

Quartiers	Ville	Etat FIV	Etat autres serv.	Région	Département	FAS	CAF Subv.	CAF Prest.	CDC	District	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	Total TTC
Economie-Emploi	966 300	581 300	1 048 060	497 200	0	140 400	10 000	0	0	20 000	0	0	409 000	298 256	3 970 516
Volet aménagement urbain/habitat	590 000	300 000	220 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 110 000
Animation du dispositif Contrat de Ville	300 000	300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	600 000
Volet Vie Sociale des Quartiers	5 057 161	2 657 345	3 458 686	120 500	757 500	1 197 292	1 121 067	316 155	10 000	0	36 000	5 000	1 473 985	1 073 360	17 272 051
Total	6 913 461	3 838 645	4 726 746	617 700	757 500	1 337 692	1 131 067	316 155	10 000	20 000	36 000	5 000	1 882 985	1 371 616	22 964 567

Contrat de Ville de Besançon 2000/2006 - Programme 2000 - Récapitulatif par quartier

Quartiers	Ville	Etat FIV	Etat autres serv.	Région	Département	FAS	CAF Subv.	CAF Prest.	CDC	District	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	Total TTC
Planoise	319 090	300 290	555 390	15 000	85 000	286 000	231 498	0	0	0	0	0	123 300	177 480	2 093 048
Montrapon - Fontaine-Ecu	1 255 780	597 727	11 277	0	0	78 242	97 314	12 000	0	0	0	0	30 360	15 635	3 598 335
Clairs-Soleils	464 904	111 282	113 302	0	10 000	88 000	117 352	0	0	0	0	0	49 010	26 580	964 430
Palente-Orchamps	456 242	217 915	293 822	1 500	95 500	90 000	212 053	138 500	0	0	6 000	0	195 300	350 375	2 057 207
Saint-Ferjeux Amitié-Acacias	729 120	202 350	325 000	18 000	18 000	120 000	132 400	133 549	0	0	0	0	87 500	252 400	2 018 319
Grette	225 028	112 559	162 559	1 000	38 000	164 050	98 157	0	0	0	0	5 000	61 750	41 300	909 403
Tous quartiers	3 443 297	2 331 522	3 140 396	582 200	511 000	511 400	232 293	32 106	10 000	0	30 000	0	1 327 765	507 846	12 659 825
Total des actions 1999	6 893 461	3 873 645	4 601 746	617 700	757 500	1 337 692	1 121 067	316 155	10 000	0	36 000	5 000	1 874 985	1 371 616	22 816 567

«**Mme DUFAY** : Je viens de compter les pages, je crois qu'il y en a entre 35 et 40, alors ces 35 ou 40 pages consacrées au contrat de ville, je vais vous les présenter sous forme de 4 tableaux assez synthétiques pour vous situer le cadre et les choses essentielles. Je voudrais rappeler tout de même que ce dont il va être question, c'est la programmation du contrat de ville pour l'année 2000, c'est-à-dire l'ensemble des actions qui sont décidées par l'Etat, par la Ville et par d'autres collectivités pour des interventions sur les quartiers, alors que, je vous le rappelle, nous n'avons pas encore signé le nouveau contrat de ville pour la période 2000-2006, nous en avons débattu en Conseil Municipal au mois de janvier dernier, je vous ai soumis la convention- cadre de ce futur contrat de ville qui a été travaillé entre l'Etat et la Ville et cette convention-cadre, dont je vous rappellerai tout à l'heure les orientations, n'est pas encore signée parce que nous attendons les engagements financiers des autres collectivités. Pour l'Etat et pour la Ville, les choses sont calées. Nous avons nos orientations sur lesquelles je vais rapidement revenir, nous savons à peu près que les engagements financiers seront de l'ordre de 10 millions par an 6 millions de la Ville, 4 millions de l'Etat, mais au niveau du Conseil Général notamment, ainsi que du Conseil Régional, les choses ne sont pas encore fixées au niveau financier. Nous attendons donc les délibérations de ces collectivités pour pouvoir signer ce nouveau contrat de ville. Il est prévu de le signer à l'automne, en même temps que seront signées des conventions que l'on dit territoriales, c'est-à-dire des déclinaisons par quartier des grandes orientations du contrat de ville.

Quelques rappels avant que je vous présente ces tableaux ; pour le contrat de ville prochain, la nouveauté, je l'avais bien dit au mois de janvier et on va le voir apparaître là au niveau de la programmation, c'est que nous n'avons plus simplement un volet fort d'interventions en terme d'aide à la vie sociale, d'aide à la cohésion sociale sur les quartiers, nous en avons deux autres, l'un sur l'emploi et le développement des activités économiques, et un sur ce qu'on appelle la gestion urbaine de proximité qui englobe tout ce qui est amélioration autour du bâti, amélioration de l'entretien, amélioration de la sécurisation. Ce sont deux axes forts importants qui n'existaient pas dans l'ancien contrat de ville. Autre rappel : nous sommes en train de passer d'une logique qui était foncièrement une logique de guichet -je viens chercher au contrat de ville ce que financièrement je ne peux pas obtenir dans les crédits ordinaires- à une logique de projet, avec des cahiers des charges définissant à quelles conditions et selon quels critères les actions peuvent être éligibles au titre du contrat de ville et ces critères sont largement travaillés avec les intervenants sur les quartiers qui en connaissent les réalités et les besoins. Du coup, dernier rappel, au niveau de l'organisation, nous avons une organisation un petit peu différente des années dernières. Dans chaque quartier nous avons ce qu'on appelle des référents quartier, on en a un petit peu parlé tout à l'heure en parlant de la MJC Palente et de la maison de quartier de Saint-Ferjeux, qui sont à la fois des animateurs et des coordinateurs de toutes les actions sur le quartier. Ils sont sur le terrain en contact avec toutes les associations et tous les travailleurs sociaux, et pour éviter l'empilement de tous les dispositifs, ces référents de quartier sont tous des coordinateurs sociaux labellisés par la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre des centres sociaux. Chaque quartier a son centre social, de ce fait chaque directeur, chaque animateur de centre social est en même temps le référent contrat de ville du quartier. Cela, c'est pour le terrain. Tout au-dessus, au niveau de la Ville, le contrat de ville n'est plus du tout, en l'espace de quelques années, je crois que c'est important de le noter, l'affaire d'une délégation, d'un adjoint, d'une conseillère municipale. C'est l'affaire de tous les adjoints concernés qui se réunissent et qui débattent des orientations à travers un comité d'orientation politique. Les dossiers qui font l'objet de la programmation à laquelle on arrive, sont instruits par des binômes Etat-Ville. C'est vrai qu'on est dans des choses

qui sont un peu complexes, mais c'est important là, les services de l'Etat et les services de la Ville se sont organisés pour travailler de pair, de concert, de façon très partenariale.

Le premier tableau est un tableau général qui vous montre les engagements, la Ville : 6,8 millions, l'Etat : 4,4 millions, nous n'avons pas les interventions des autres collectivités. Pour l'animation du dispositif -j'ai parlé tout à l'heure des référents de quartier qui sont sur le terrain- il y a aussi les chefs de projets. Ceux-ci qui étaient auparavant sur les quartiers pour gérer les «télescopages» de compétences, sont maintenant des chargés de missions à l'intérieur de la Ville, missionnés par l'Etat et la Ville, sur des thèmes qui font l'objet de projets importants et ils sont essentiellement missionnés sur les orientations logement, gestion urbaine de proximité et développement des activités économiques dans les quartiers. Donc ils n'ont plus de missions dans les quartiers.

Le volet économie - emploi se décompose d'une part en accès à l'emploi et d'autre part développement d'activités économiques. Accès à l'emploi, ça veut dire qu'il faut qu'on se mobilise comme je le disais tout à l'heure, là où le chômage est le plus fort, sur certains quartiers et à l'intérieur de ces quartiers sur certains secteurs, pour faire en sorte que tout le travail d'accompagnement qui est énorme sur Besançon, débouche en terme d'emplois, qu'il y ait vraiment une capitalisation de ce travail. Il y a actuellement la mise en place de ce qu'on appelle une équipe emploi-insertion afin de coordonner, de renforcer et je dirais un peu de renforcer cette espèce de force de frappe de l'insertion à partir des quartiers en lien avec le service public de l'emploi et la Mission Locale. L'ANPE n'était pas forcément très implantée et très concernée par l'activité sur les quartiers, donc là nous essayons d'établir une cohérence et de faire en sorte que le chômage, sur les poches sensibles des quartiers, soit vraiment l'affaire du service public qui va encadrer tout ce qui se fait en terme d'accompagnement. Ce que nous voulons aussi, en terme d'emploi et d'insertion, c'est développer la notion dont on entend beaucoup parler de réseau emploi dans les quartiers, c'est-à-dire faire en sorte que dans les quartiers tous ceux qui connaissent les publics en difficulté et qui sont des travailleurs sociaux mais aussi des associations, des clubs sportifs, des associations de toutes sortes, puissent avoir leur rôle à jouer. Ils ne vont pas chacun organiser la recherche d'emploi des publics les plus en difficulté mais chacun connaît d'une façon ou d'une autre les publics dont il est question et il s'agit donc de faire sur ces quartiers un travail de réseau, pour que ceux qui ont en terme d'emploi des outils à proposer, soient bien en contact avec les populations et que ceux qui connaissent bien ces populations, ceux que j'ai cités, les travailleurs sociaux, les associations, puissent vraiment leur donner les éclairages. C'est un travail de toile d'araignée qui est à tisser sur les quartiers pour faire en sorte qu'on fasse du travail très très fin de lutte contre le chômage. Au moment où la croissance repart, il devient banal que de dire «attention» à ce qu'elle ne passe pas à côté des quartiers, cela devient banal de le dire mais c'est en même temps un enjeu très très important. Dans ce volet accès à l'emploi, je veux citer deux actions phares de la programmation. On va mettre en place dans les quartiers des ateliers de lutte contre la discrimination à l'embauche qui est une sacrée réalité dans certains quartiers. Des ateliers seront axés là-dessus et on va renforcer les réseaux de parrainage entre les jeunes et les entreprises.

En ce qui concerne le volet emploi - développement des activités économiques, on a parlé lors de conseils municipaux précédents, de l'expérience de création d'entreprises dans les quartiers ; on a commencé à mener cette expérience à Clairs-Soleils et on est en train, voyant qu'elle commence à donner des résultats, de voir comment on peut transférer cette action dans d'autres quartiers. Il s'agit à la fois d'amener de l'activité dans le quartier donc quelque part de modifier son image et de suivre et aider les gens du quartier qui peuvent être porteurs de création d'activités et derrière cela, il y a la

compétence d'un organisme avec lequel nous travaillons et avec lequel nous avons passé une convention, la Boutique de Gestion.

Le troisième volet : habitat - logement, comprend la gestion urbaine de proximité, un terme très technocratique et le renouvellement urbain. Au niveau du renouvellement urbain, il y aura les grands projets dont on vient de vous parler dans la délibération précédente, mais au titre du contrat de ville les actions qui vont figurer dans la programmation sont des actions d'étude préalables aux actions de renouvellement urbain sur Planoise et sur Clairs-Soleils. La gestion urbaine de proximité, on en a parlé à un Conseil Municipal précédent, c'est tout ce qui renforce l'entretien, le nettoyage sur les quartiers en faisant en sorte que les habitants des quartiers soient très impliqués dans ces opérations-là, à la fois pour qu'ils soient attachés à ce travail, qu'ils se l'approprient et que l'on puisse, par cet intermédiaire-là, faire aussi un travail d'insertion. La régie des quartiers est au centre de ce travail.

Dernier volet : un petit peu plus dense où si nous avons deux orientations supplémentaires à l'orientation vie sociale. L'orientation d'intervention sur l'aide sociale dans les quartiers reste importante, mais je dirai rapidement que ce qui touche à la sécurité rentre donc dans le contrat local de sécurité, lequel contrat local de sécurité est effectivement à l'intérieur du contrat de ville : il n'y a pas 36 sortes de contrats, il y a des actions du contrat local de sécurité qui sont tout naturellement les actions sécurité du contrat de ville. Je pourrais citer, pour la programmation 2000, la consolidation des activités de l'AAVI, la mise aux normes et la réhabilitation sur Montrapon du local du rond-point où l'on sait que là il y a un travail qui se fait avec les éducateurs en direction de jeunes qui sont quand même largement défavorisés et en difficulté. Il est donc important que ce lieu qui est un lieu de rencontres, soit réhabilité. Je citerai aussi l'enquête dont on a parlé tout à l'heure sur le sentiment d'insatisfaction qui fait partie de la programmation, à titre d'exemple, du contrat local de sécurité. En ce qui concerne le Contrat Educatif Local, je crois qu'il y a une délibération après celle du contrat de ville, donc je ne m'y attarde pas, c'est le volet éducatif du contrat de ville, avec trois orientations : l'accompagnement scolaire, l'accessibilité au plus grand nombre pour les loisirs, et des actions d'éducation à la citoyenneté, Jacques VUILLEMIN y reviendra tout à l'heure, c'est pour cela que je n'en parle pas plus. Je veux également vous parler du fonds de soutien aux associations : c'est important que l'on soutienne les associations qui, dans les quartiers, sont implantées pour faire un travail de convivialité, de lien, d'aide au lien social. D'Or'ange à la Palmeraie en passant par Arc en Ciel, Miel d'Acacias, chaque quartier a son association qui fait un travail très important et cette année je voudrais dire que ce travail s'est beaucoup concrétisé dans l'organisation des fêtes de quartier qui ont été des lieux de convivialité particulièrement réussis, encore plus que d'habitude, avec une place très grande laissée à l'initiative de ces associations. Quand au fonds d'aide aux sports qui existe depuis deux ans, en liaison avec le Service des Sports et avec l'Etat il s'est développé et consiste à mobiliser les clubs sportifs et à les aider dans les quartiers au nom, non pas de leurs résultats en compétition, mais de leur participation à la vie sociale du quartier, de leur aide dans l'accompagnement des jeunes et dans une éducation à la citoyenneté et à la responsabilisation. Sur le même registre, mais je n'oublie pas la jeunesse, j'y reviendrai, le fonds d'action culturelle est un peu la même chose. On part du principe que la culture est un levier d'intégration dans les quartiers, que c'est important d'une part de rendre accessible au plus grand nombre une certaine culture dite un peu élitiste et de valoriser aussi les pratiques culturelles de jeunes des quartiers. Le fonds d'aide à la culture va donc dans ce sens et exemple phare pour cette année, dans la programmation, je citerai la parade hip-hop qui n'a malheureusement pas bénéficié d'un très beau temps la semaine dernière mais qui a été une magnifique parade des jeunes de tous les quartiers, pas

seulement d'ailleurs de Besançon mais aussi de Montbéliard. Elle a été le point d'orgue d'un travail de deux ans avec la compagnie professionnelle AccroRap. On a pu constater qu'un sacré travail, parce que c'était très beau esthétiquement, avait été fait, de responsabilisation, d'accoutumance à l'effort et la mise en valeur des talents des jeunes. Et puis parmi les actions jeunesse, je citerai le Raid-Quart, Cinémag'in ou bien les actions qui consistent à aider des jeunes du quartier de l'Amitié à faire du parapente et là aussi à vaincre un certain nombre de peurs et d'obstacles en prenant de la hauteur.

Pour terminer, je dirai que c'est l'aboutissement d'un gros gros travail, j'ai essayé de simplifier au maximum et je suis à votre disposition.

M. DUVERGET : Sur la philosophie générale du rapport, j'apporterai mon accord, d'autant que j'ai, dans une autre collectivité, voté le principe de ce contrat de ville dans sa durée 2000-2006 et donc dans quelques semaines il y aura les nouvelles négociations cette fois-ci par année pour signer la partie année 2000 du contrat de ville entre la Ville, la Région et le Département. Simplement peut-être sur la présentation générale d'une politique de la Ville, vous avez tous les ingrédients, ils sont là, mais ce n'est pas très facile à lire. Il y a une présentation qui vient d'être faite par Mme DUFAY sur les politiques sectorielles. Là c'est quelque chose qui est clarifié, on lit bien. Mais la Ville c'est avant tout une somme de quartiers et il faut très rapidement, me semble-t-il, décliner les politiques sectorielles par quartier, à travers l'utilisation d'indications aussi, qui sont celles du recensement de l'année 1999 qui montre que l'évolution démographique des quartiers a été très variée selon les quartiers, bien qu'il y ait une augmentation globale de la population, c'est un premier point. Egalement, dans l'évaluation qui peut être faite peut figurer aussi, me semble-t-il, un carnet de bord, un cahier de bord comme on l'appelait, un tableau de bord en tous les cas, des réalisations de la politique de la ville par quartier, année par année, de façon très précise. Besançon est avant tout une somme de quartiers. Il me semble qu'il manque quelque chose dans ce contrat de ville, non pas dans le texte lui-même, mais qui devrait être rappelé. On ne peut pas parler de contrat de ville sans non plus inclure d'autres dimensions telles que le PDU, et notamment la possibilité d'accès des populations des quartiers à des moyens de transport urbain. Il me semble que ça doit en tous les cas être rappelé. A plusieurs reprises il est évoqué et M. THIRIET tout à l'heure l'a évoqué aussi sur un autre rapport, le problème de la citoyenneté. C'est quelque chose de très vaste, ça peut être très théorique, ça peut être très pratique. Sur le plan de l'Etat, dans différents secteurs de la vie, on parle aujourd'hui de développer la citoyenneté. Dans le monde éducatif, on parle aussi à tout niveau, que ce soit de la maternelle jusqu'à l'université, de développer la citoyenneté. Mais qu'est-ce que cela recouvre réellement ? Je suggère que l'on ait dans les quelques mois qui viennent un rapport d'orientations, une réflexion menée à l'échelle de la ville sur le rôle d'une collectivité publique dans l'affirmation de la citoyenneté, et à travers cela la participation des habitants à cette citoyenneté. On a des politiques publiques, il me semble que dans un certain nombre de domaines, je pense au contrat local de sécurité, je pense au contrat éducatif local, il est nécessaire d'impliquer encore plus les familles. On implique les associations, on implique donc des représentants mais peut-on aller plus loin dans l'implication directe des familles ? C'est une question aussi qui pourrait faire écho à celle de la citoyenneté. Voilà Monsieur le Maire, les quelques observations que je fais sur ce dossier, qui, effectivement est dense non seulement sur le plan des propositions mais également des 22,8 millions de francs engagés par la Ville sur cette opération.

M. BONNET : Monsieur le Maire, j'ai une question et une remarque qui sont très ponctuelles. Ma question porte sur les résidences d'artistes Brulard : je voudrais savoir, au bout de quelques années, quel bilan vous en faites. Ma remarque porte sur les services

de proximité : on engage une étude sur ces services mais il y a également des dossiers service de proximité qui sont apparemment susceptibles d'être votés, donc est-ce qu'on ne pourrait pas attendre d'avoir terminé l'étude avant de se lancer sur des dossiers service de proximité ?

Mme GUINCHARD-KUNSTLER : Première remarque, c'est un dossier au sujet duquel il y a encore deux ans, on avait tous tendance à penser que c'était compliqué mais petit à petit il se structure, et je crois que ce qui est important de souligner, c'est la mobilisation de l'ensemble des secteurs de la Ville de Besançon, que ce soit le Contrat Educatif Local, que ce soit les fonds du sport, et ça c'est une véritable avancée qui a été faite d'arriver à mobiliser l'ensemble des secteurs sur la politique de la Ville. J'aimerais rapidement répondre à M. DUVERGET quand il dit qu'une Ville -et que Besançon donc- est une somme de quartiers. Je pense que, y compris, dans les exemples qu'a donnés Mme DUFAY tout à l'heure, une ville c'est vrai est faite de quartiers mais elle est faite aussi de tout son dynamisme, en particulier au centre-ville qui a un rôle énorme de mobilisation, de sentiment d'appartenance. D'autre part je pense que dans une politique de la ville et dans un contrat de ville comme celui-là, il faut au contraire faire en sorte de ne pas forcément travailler complètement et uniquement sur le quartier et je trouve que la parade du temps qui a eu lieu il y a 15 jours a servi à tout le monde et a donné une unité à l'ensemble de ces jeunes qui me semble, moi, vraiment très importante. C'est bien qu'on ait des actions quartier par quartier parce qu'elles doivent parfois être ciblées mais il faut qu'on soit capable aussi de faire des actions qui servent à l'ensemble de la ville, ça me semble très important de donner à chacun des quartiers le sentiment d'appartenance à une ville, à une agglomération, à l'ensemble d'une région, et la présence de Montbéliard la dernière fois à la parade du temps était aussi très importante. Je crois qu'il faut qu'on soit très vigilant car une ville ce n'est pas le résultat d'une somme de quartiers, c'est tout un mouvement ensemble et «nom de nom» si je peux utiliser cette formule-là, s'il y a quelque chose qui est fort à Besançon, c'est bien la force du centre-ville pour laquelle tout le monde se sent complètement porté et je crois que dans notre contrat de ville, il y a un certain nombre de propositions qui permettent justement de créer aussi cette dynamique.

Mme WEINMAN : C'est vrai que la Boucle en elle-même, le centre-ville c'est déjà en soi un quartier, mais ce n'était pas tellement ma question. Ma question c'était une interrogation sur les autres recettes qui, lorsqu'on lit le bilan général, sont quand même importantes et je voudrais savoir comment on peut, après avoir énuméré autant de sources de revenus diverses et variées, trouver encore d'autres recettes et où ?

M. FERREOL : Je voulais répondre au Dr BONNET rapidement. Il n'y a plus qu'un atelier d'artistes. Depuis un an et demi il s'agit d'une association qui s'appelle «Fabrication Maison» qui fait un très bon travail notamment autour de l'image, avec la présence d'un graphiste et d'un photographe. Ils travaillent essentiellement avec les associations du quartier mais aussi beaucoup évidemment avec le centre social, les écoles, je pense en particulier à l'Ecole Sainte-Famille et début juin, ils étaient au coeur de la fête du quartier. Ils font vraiment un très bon travail de terrain autour de l'image.

M. PINARD : Sur le Contrat Educatif Local, je pense que ça ne sera sérieux, positif, que si nous avons des assurances quant au maintien du maillage du service public qui est le dernier service à rester de proximité, c'est-à-dire le service des écoles. J'étais samedi matin à l'Ecole Jean Zay où, une fois de plus la maternelle avait fait une exposition merveilleuse. L'année prochaine il y aura 19 élèves par classe, alors moi je me pose une question : est-ce qu'il ne faut pas qu'il y ait vraiment un contrat avec l'Inspection Académique, avec l'Education Nationale, pour savoir dans quelle mesure il est possible

de maintenir des écoles qui sont à tort stigmatisées ? Après tout, il y a bien eu ce qu'on appelle le moratoire Balladur pour les classes uniques, parfois jusqu'à 6 élèves, je ne sais pas quel est l'optimum d'élèves mais on devrait pouvoir avoir des renseignements là-dessus dans des quartiers vraiment très défavorisés. Il ne faut pas dire quand on a 24 élèves par classe, l'optimum c'est 23, après c'est 22 puis ainsi de suite. Dans les milieux où il n'y a pas de grosses difficultés sociales, les classes à 20 élèves sont plus productives que les classes à 15 élèves parce qu'il y a de l'émulation, ce n'est pas forcément le plus petit nombre qui est le mieux sinon on va arriver au préceptorat mais je me pose la question pour un certain nombre d'écoles, pour lesquelles il faudrait qu'il y ait un consensus sur la Ville, s'il ne faudra pas obtenir des dérogations pour maintenir un service public qui pourrait être plus efficace avec des effectifs plus faibles compte tenu des difficultés sociales des populations et de la stigmatisation des groupes scolaires. Deuxièmement, quand est-ce que les conseillers généraux pourront avoir enfin une copie des courriers qui sont adressés au Conseil Général ? C'est désolant et démoralisant.

M. LE MAIRE : On essaiera de faire mieux.

Mme TETU : Je voulais répondre à Joseph PINARD. C'est un paramètre que nous prenons déjà en compte lorsque nous travaillons en concertation avec l'Inspection Académique lors de la période toujours difficile de la carte scolaire et effectivement des écoles comme celle de Jean Zay qui ont fait une très belle exposition ou l'école de Fontaine-Ecu qui a également affiché un travail remarquable méritent d'être soutenues. Il faut aussi que la population bisontine prenne conscience du travail réalisé dans toutes ces écoles et que chacun accepte de scolariser son enfant dans l'école de son secteur, ça serait les aider également.

Mme DUFAY : Je voulais déjà répondre sur la notion de citoyenneté, Monsieur DUVERGET, pour vous dire que pour moi ce qui me semble déjà important, c'est qu'on permette au citoyen de faire reconnaître ses droits et notamment le droit à l'emploi et au logement et je pense à la lutte contre les discriminations qui doit vraiment entrer dans une phase extrêmement active parce qu'il est absolument anormal que sur notre ville comme ailleurs, on ne puisse pas trouver un emploi ou qu'on ait des difficultés parce que l'on est originaire de telle ou telle rue, de tel ou tel quartier. Pour ce qui est de l'implication des parents, dans le travail sur la citoyenneté, vous avez complètement raison, mais j'ai oublié parce que je ne pouvais pas tout citer, de dire qu'on a plusieurs projets d'école sur cette notion de citoyenneté, et notamment sur Planoise où on a un projet qui a abouti, qui a été présenté à la fête du quartier mais qui avait été travaillé toute l'année qui s'appelle «de l'école à la cité» et qui a impliqué les écoles, les acteurs du quartier de Planoise et la police sur cette notion de sécurité et de citoyenneté, donc ça va bien dans le sens de ce que vous préconisez. Ce que j'ai oublié de vous dire aussi, c'est qu'il y a effectivement tout un volet évaluation au nouveau contrat de ville. Mais aujourd'hui ce qui vous est présenté c'est la programmation des actions pour l'année qui vient. Tout ce qui est lié au cadre global, on a eu l'occasion d'en parler au mois de janvier dernier et j'avais bien dit à ce moment-là qu'il y avait un important travail qui était fait pour s'assurer qu'il y aurait régulièrement une espèce de tableau de bord, de suivi, des actions pour qu'on puisse avoir une évaluation digne de ce nom.

Je suis d'accord avec Paulette GUINCHARD-KUNSTLER sur le fait qu'il faut faire attention à ne pas trop territorialiser parce que ce qui est important, c'est le lien entre les quartiers et le centre, c'est l'appartenance des quartiers à l'ensemble de la ville. Ceci dit, on a quand même des conventions territoriales qui sont en cours de travail puisque je vous ai dit tout à l'heure qu'à l'automne nous allons signer la convention-cadre qu'on

aurait déjà dû signer depuis un moment, plus des conventions territoriales quartier par quartier qui vont décliner les trois axes que je vous ai présentés : emploi, habitat et vie sociale quartier par quartier.

Il y a eu une question sur les services de proximité et il y a effectivement dans les actions une étude pour voir quel type de services il faudrait développer afin de répondre aux nouveaux besoins, de façon à créer de nouvelles activités qui bénéficieront à l'ensemble de la ville, y compris aux quartiers. Mais cette étude n'est pas spécialement conçue pour être uniquement sur les quartiers alors que la petite action que vous avez dû repérer est une action très très spécifique pour aider des publics en situation d'insertion, qui sont en train de basculer de l'insertion à des emplois de proximité, de gardiennage, donc il n'y a pas télescopage des rôles.

Enfin, pour ce qui est des recettes autres, ce sont des recettes qui ne sont pas des recettes publiques, tous les financeurs sont des financeurs publics. Ce sont des recettes privées, des cotisations, des autofinancements parce qu'il y a un certain nombre d'actions qui nous sont présentées par les opérateurs qui ont besoin des subventions publiques et il y a aussi une marge d'autofinancement. J'entends parler du Conseil Général et du Conseil Régional, nous attendons justement les sommes que le Conseil Général et que le Conseil Régional vont y mettre pour signer le contrat de ville et c'est pour cela qu'aujourd'hui on a un tableau avec uniquement la partie Etat et la partie Ville avec, je vous l'ai dit tout à l'heure, à peu près 7 millions d'engagement pour la Ville et 4 millions pour l'Etat dont la participation est largement supérieure à ce qu'elle était les années précédentes, ce qui veut dire que là le Gouvernement a bien tenu ses engagements.

M. LE MAIRE : Merci pour tous ces renseignements, nous savons tout maintenant sur le contrat de ville».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission de la Politique de la Ville, le Conseil Municipal approuve ce dossier à la majorité, deux Conseillers votant contre.

Récépissé préfectoral du 11 juillet 2000.